



LE P'TIT VERT

le mag semestriel de l'USTOM

N° 8
Décembre
2024

Édito

Zoom sur le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés

Les actions du syndicat

- Installation du premier composteur fontaine à Sainte-Terre.
- Renouvellement de la prestation de broyage à domicile des végétaux.
- Accompagnement de la première micro-plateforme de compostage du territoire.

On vous dit tout sur...

... les opérations de sensibilisation avec l'accompagnement des usagers en erreur de tri et les nouveaux supports de communication disponibles en mairies et en déchèterie.

Prévenir & réduire...

... l'emprunte environnementale de la collecte : avec l'optimisation des tournées de collecte sur le territoire en 2025 et la mise en place du premier point d'apport volontaire de La Réole.

Les politiques successives du syndicat ont permis de réduire de 43% la production d'ordures ménagères résiduelles depuis treize ans et le recours à l'enfouissement de près de moitié grâce à la mise en place d'un nouveau marché incluant davantage l'incinération. Elles ont également accompagné le développement de la valorisation matière et du réemploi.

Afin de répondre aux objectifs nationaux de généralisation du tri à la source des biodéchets et de poursuivre les actions permettant une amélioration du geste de tri, l'USTOM est en plein déploiement de sa politique de gestion de proximité des restes alimentaires et des végétaux sur le territoire.

Les leviers nécessaires pour réduire le volume de déchets collectés, augmenter la valorisation matière et réduire l'enfouissement sont nombreux. Au travers du premier Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) formalisé en tant que tel, l'USTOM entend à la fois, valoriser les différentes actions mises en place depuis 2011 afin de réduire la production de déchets sur le territoire, et également, proposer un plan d'actions novateur pour les années à venir.

Cette nouvelle vision stratégique validée pour la période 2024-2030 met l'accent sur :

- La prévention au travers de la sensibilisation à consommer « autrement » ;
- La réutilisation à la source pour réduire les tonnages transmis au syndicat ;
- La mise en place de nouveaux éco-organismes et partenariats locaux pour revaloriser toujours plus de flux en déchèteries ;
- La valorisation en matières premières secondaires et la valorisation énergétique.

Elle se veut inclusive et résolument tournée vers un avenir plus durable.

Christian MALANDIT-SALLAUD
Maire de Saint-Michel-de-Lapujade
& Président de l'USTOM

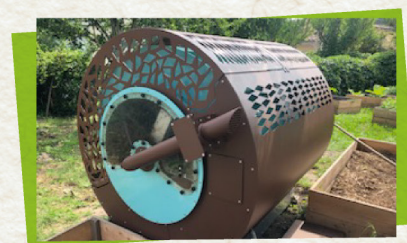




Les actions de l'USTOM

Mise en place du premier composteur-fontaine à Sainte-Terre

Le composteur-fontaine est une solution innovante qui permet un brassage autonome des matières organiques grâce à l'action du poids de l'eau dans une roue à aubes. Le compost obtenu peut être extrait au bout de trois semaines, il est ensuite déposé en bacs de maturation pour deux mois avant d'être utilisé sur la commune. Sainte-Terre a fait le choix de cet outil pour gérer les restes alimentaires de son école primaire et maternelle.



Renouvellement de la prestation de broyage à domicile des végétaux



Depuis novembre 2023, l'USTOM déploie un nouveau service de broyage à domicile des végétaux au tarif aidé de 25 € de l'heure (après crédit d'impôt). La convention passée avec l'ESAT Le Puch de Sauveterre-de-Guyenne est renouvelée pour une année supplémentaire. Ce partenariat favorise l'emploi d'insertion de personnes en situations de handicap.

Pourquoi broyer ses végétaux chez soi ?

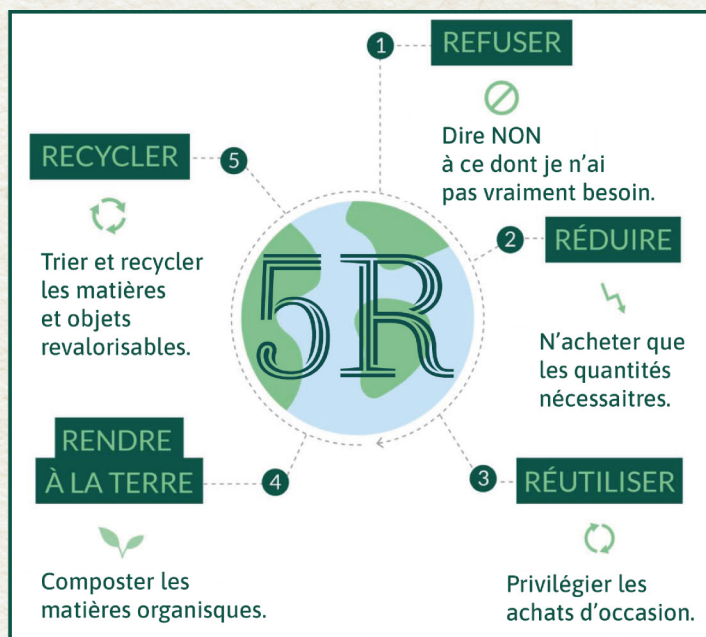
- Modérer ses déplacements en déchèterie,
- Utiliser son propre broyat en produit de co-compostage,
- Remplacer l'utilisation d'engrais chimiques par du broyat en paillage,
- Maintenir l'humidité des sols en limitant l'arrosage,
- Améliorer la biodiversité et la qualité du sol de son jardin,
- Éviter de brûler ses branchages (c'est interdit).

Accompagnement de la première micro-plateforme de compostage

Le site porté par Au Ras Du Sol débutera son activité en janvier 2025 à Saint-Antoine-de-Breuilh. Il est implanté directement chez un maraîcher qui pourra ainsi réutiliser les matières transformées en compost sur ses surfaces cultivables. La micro-plateforme du Pays Foyen permettra de traiter jusqu'à 250 tonnes par an de restes alimentaires et de végétaux broyés grâce à un processus de mise en maturation. L'USTOM apporte son soutien dans le cadre de l'obtention de l'agrément sanitaire et de l'accompagnement à l'installation du site.



Le symbole du tri



La brève...



Avant l'exode rural de 1850, l'être humain vivait de manière frugale, en harmonie avec la nature. Durant la deuxième révolution industrielle, il s'est urbanisé, se coupant progressivement du monde naturel et préférant développer une vision matérialiste du monde. Il s'est laissé griser par la consommation de masse, acceptant ainsi le principe de la mondialisation. Tant que l'homme ne verra pas la production de ses consommables et les traitements occasionnés, il ne se sentira pas responsable de ses déchets.

On vous dit tout sur les opérations de sensibilisation

Des supports de communication « tout nouveau, tout beau »

L'USTOM a entrepris cette année la refonte de sa charte graphique et de l'ensemble des supports de communication. Le syndicat entend ainsi transmettre son engagement en faveur d'une **gestion responsable des déchets** et valoriser son tournant vers les solutions de compostage et de traitement des végétaux.

Les supports sont disponibles dans toutes les mairies et déchèteries du territoire :

- Le livret de bienvenue
- Le flyer « Tous les emballages se trient »
- Les guides pratiques des déchèteries dédiés aux particuliers et aux professionnels
- Le flyer de présentation de la prestation de broyage à domicile « Broyez du vert »
- Le guide de compostage « Les secrets d'un compost réussi »



Sensibiliser en direct pour accompagner les usagers au bon geste de tri



Lors des opérations de collecte en porte à porte, certains bacs de tri sont refusés par les agents sur le terrain lorsqu'ils sont identifiés comme étant en erreur de tri. Ces bacs non collectés font l'objet d'un signalement et d'une remontée d'information auprès de l'ambassadeur du tri du syndicat. Ce dernier prend contact avec les usagers et/ou se déplace directement à leur domicile afin de sensibiliser en direct sur l'erreur de tri constatée et d'accompagner individuellement le geste de tri.

L'importance du geste de tri : les taux de refus enregistrés en centre de tri à Illats sont en hausse avec une moyenne filée de 30 % pour l'année 2024 contre 19 % en 2023. Ce refus représentait déjà une charge de 374 000 € pour le syndicat l'année dernière.

Petit rappel : les emballages recyclables imbriqués ne peuvent pas être revalorisés car les machines ne sont pas capables de séparer les matériaux.

Prévenir et réduire... l'empreinte environnementale de la collecte

Optimisation des tournées de collecte



Afin de réduire l'impact environnemental de la collecte réalisée en porte-à-porte, l'USTOM et COVED (le prestataire de collecte) ont décidé de mettre en place une sectorisation des tournées en 2025.

Les modifications impactent quatre-vingts-et-une communes du territoire (décalages de semaine paire à impaire et/ou modification du jour de collecte en lui-même). Cette nouvelle organisation devrait permettre une économie de 15 000 kilomètres chaque année. **Soyez attentifs à votre calendrier de collecte 2025 !**

Mise en place du premier point d'apport volontaire de La Réole

Dans le cadre de l'opération de revitalisation de son cœur de ville, le conseil municipal de La Réole a validé la mise en place de points d'apport volontaire sur l'ensemble de son centre-bourg. Le premier îlot composé de trois bornes a été mis en service en novembre 2023 place de la Libération.

La gestion des déchets en points d'apport volontaire constitue un véritable outil au service du bien-être des habitants et de la collectivité. En effet, ils offrent aux usagers la liberté de jeter leurs poubelles quand ils le souhaitent sans être contraints de stocker les conteneurs au sein de leur habitat. Cette évolution permet également d'améliorer la salubrité en ville en éliminant la pollution visuelle et odorante liée à la sortie hebdomadaire des bacs.



Paroles d'usagers

Dans le but de coconstruire le programme de prévention des déchets avec des acteurs locaux, le syndicat a mis en œuvre une Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES). Cette commission se veut inclusive, elle s'est réunie six fois en douze mois. Elle est composée d'élus du territoire, de l'équipe en charge du projet à l'USTOM, de partenaires institutionnels ainsi que d'établissements, entreprises et associations locales.

M. Mas, vice-président en charge de l'environnement et de la prévention à l'USTOM, remercie chaleureusement tous les partenaires qui ont donné de leur temps pour construire ce projet commun.

Témoignage de Valentin Loevenbruck, Directeur de l'entreprise à but d'emploi Castilab située à Castillon-la-B. et participant aux CCES :

« Castilab partage deux sentiments d'urgence :

- L'urgence sociale : arrêtons avec le gâchis social des personnes au chômage sans solution d'emploi sur notre territoire alors qu'elles ont envie de travailler, d'apporter leurs compétences, d'apprendre et de contribuer à la société.
- L'urgence écologique : les usagers du territoire de l'USTOM lèguent à la planète 11 000 tonnes de déchets enfouis chaque année.

Certaines actions permettraient de résoudre ces deux problèmes d'un seul mouvement grâce à l'action de chacun :

- Castilab, en proposant des services et des produits à un niveau qualité/prix raisonnable et accessible à tous.
- L'habitant, en faisant le choix de l'économie local, solidaire et écologique lorsqu'il effectue des achats (en faisant le choix de composteurs en bois produits localement par exemple).
- L'USTOM en mettant en musique un programme ambitieux pour améliorer ou changer le modèle actuel qui produit du déchet matériel et humain.

À titre personnel, en tant que participant aux CCES, j'ai senti de l'écoute et de l'intérêt pour mettre en œuvre de nouveaux projets. L'USTOM nous a déjà fait confiance pour la production des composteurs individuels en bois, permettant ainsi la création de trois emplois. Des composteurs grutables vont être mis à disposition de Castilab pour tester la collecte des petits producteurs de biodéchets. Des expérimentations de surtri des déchets ont également été réalisées au quai de transfert, mais le projet n'a pas encore abouti.

Castilab ne manque pas d'idées pour lancer de nouveaux projets vertueux : fabrication de litière animale à partir de cartons usagés, de sacs poubelles en tissu recyclés et lavables, mise en place d'un système de prêt de couches lavables, relocalisation de découpe de chiffons, etc.

Pour vivre dans un territoire où chacun trouve sa place et respecte les limites de notre planète ».

